

RENTREE 2022
FICHE DE POSTE SPECIFIQUE ACADEMIQUE
CPE COLLEGE JULES VALLES SAINT-ETIENNE REP+

UAI : 0421176A
Type établissement : COLLEGE
Nom établissement : JULES VALLES
Adresse : 3, Rue du Puits Thibaud
Commune : 42000 – SAINT ETIENNE

Tél : 04/77/49/47/37
Mail : ce.0421176A@ac-lyon.fr

Descriptif général de l'établissement :

Le collège Jules Vallès se situe à Saint Etienne. Il a été construit dans les années 70 et accueillait alors plus de 1000 élèves. A la rentrée 2022, il comptera 450 élèves répartis en 20 divisions dont 4 de section générale et professionnelle adaptée (SEGPA).

Le collège accueille une cinquantaine d'élèves allophones chaque année (UPE2A) qui bénéficie de temps de cours de Français de Langue de Scolarisation et de temps d'inclusion dans les classes. Depuis la rentrée 2020, le collège accueille en son sein un Unité Localisé d'Inclusion Scolaire (ULIS).

Le réseau REP+ rassemble le collège et quatre écoles du secteur depuis le 1er septembre 2015 :

- L'école maternelle du Soleil,
- L'école élémentaire du Soleil,
- L'école maternelle Gaspard Monge,
- L'école élémentaire Gaspard Monge.

L'école primaire de la Montat, fait partie du secteur de recrutement du collège sans bénéficier du classement REP+. Elles sont complètement associées au Réseau.

Les élèves sont issus de milieux sociaux très défavorisés : 75% d'élèves boursiers dont 35% au taux maximal. Certains élèves connaissent des situations de grande pauvreté. L'accueil de ces élèves nécessite la mise en œuvre de stratégies pédagogiques et didactiques différentes, diversifiées et différenciées prenant en compte à la fois la difficulté des élèves et leur méconnaissance des attendus de l'Ecole notamment à travers la mise en œuvre d'un enseignement explicite et par compétences (à ce titre l'ensemble des classes bénéficient aussi d'une évaluation par compétence) mais aussi la diversité des élèves pour assurer la réussite de chacun. Ces stratégies ne sauraient s'assimiler à des

simplifications de contenu ou à une ambition des professionnelles revue à la baisse : l'objectif reste le même que dans tous les collèges : la maîtrise du socle en fin de cycle 4.

Depuis quatre ans, le collège met en œuvre pour l'ensemble du Réseau les opérations :

- Ouvrir l'École aux Parents pour la Réussite des Elèves,
- Ecole Ouverte pendant les vacances (y compris aux élèves de CM1 et CM2).

Un travail important d'ouverture du collège est en cours vers les écoles et les familles du réseau. Une réflexion a aussi été menée pour enrichir l'offre de formation du collège pour promouvoir des parcours ambitieux et d'excellence à destination de tous les élèves et favoriser l'acquisition, l'appropriation et la consolidation des compétences du socle.

Enseignement facultatifs proposés aux élèves du collège à la rentrée 2022 :

- Classe à horaires aménagés Théâtre en partenariat avec le Centre National d'Arts Dramatique de la Comédie de Saint-Etienne,
- Enseignement des Langues et Cultures de l'Antiquité – Latin,
- Enseignement de l'Anglais Langue Européenne avec certification Cambridge en fin de 3^e.

Missions spécifiques et compétences requises :

Les personnels s'engagent à pouvoir accepter des missions particulières.

Ils sont conscients de la dimension éducative de leur mission et travaillent en étroite relation avec tous les membres de la communauté scolaire.

Ils s'intègrent dans un projet pédagogique et éducatif et inscrivent leur action dans et hors la classe dans un collectif au service de ce projet.

Les domaines d'activités :

Le ou la conseiller(e) principal(e) d'éducation exerçant en éducation prioritaire renforcé inscrit son cadre d'action dans les missions définies par la circulaire n° 2015-139 du 10 août 2015. Cependant de par les enjeux propres à ces établissements définis par le référentiel de l'éducation prioritaire, la dimension partenariale au sein du réseau voire de la cité éducative requiert des compétences spécifiques. La complexité des situations sociales des élèves exige une maîtrise solide des modalités et des procédures éducatives. Dans le contexte de l'éducation prioritaire la relation aux familles est un élément fondamental de la réussite des élèves qui requiert des compétences spécifiques en terme de communication. La contribution du ou de la CPE au climat scolaire requiert tout autant analyse experte, capacité à proposer des actions contribuant à son amélioration mais aussi capacité à gérer des situations de crises. Le nombre d'acteurs composant les équipes vie scolaire implique une aptitude confirmée à l'organisation du service et à la gestion des ressources humaines. La collaboration avec un ou plusieurs collègues comme avec les enseignants et les équipes médico-sociales exige une capacité confirmée à travailler en équipe.

Avec une bonne connaissance des politiques publiques de l'éducation prioritaire, de la ville et de lutte contre la grande pauvreté, pour y parvenir le ou la CPE exerçant en réseau d'éducation prioritaire sera capable plus particulièrement:

Concernant la politique éducative de l'établissement et le projet éducatif :

- De participer au diagnostic et à la formalisation de la politique éducative pour l'établissement à partir d'un diagnostic partagé fondé sur le projet d'établissement et le contrat d'objectif tripartite.
- De mobiliser ses compétences, son action et son service pour contribuer à l'acquisition par les élèves du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.
- D'être capable de mener avec les enseignants ou les personnels médico-sociaux des séances pédagogiques et éducatives en co-intervention.
- De conseiller quotidiennement et en situation de tension le ou la chef(fe) d'établissement sur les situations qui relèvent du champ éducatif.
- D'être particulièrement engagé(e) dans le respect des règles de vie de l'établissement, de proposer et de mettre en œuvre des stratégies permettant leur bonne application dans un environnement complexe afin de préparer les élèves à exercer leur citoyenneté dans le cadre des valeurs de la République.
- De connaître l'environnement socio-économique d'un territoire et de proposer des actions inscrites dans le parcours avenir dont le ou la CPE sera un(e) acteur (trice) majeur(e).
- De travailler en collaboration étroite avec les différents partenaires éducatifs du territoire.
- De connaître et de proposer des stratégies de prévention et de gestion des conflits.
- De proposer une animation socio-éducative qui permettra la promotion d'une citoyenneté participative en lien avec le ou la chef(fe) d'établissement, les enseignants et les partenaires impliqués dans la vie de l'établissement, du réseau ou le cas échéant de la cité éducative. Une expérience significative dans l'animation des CVC sera un plus.
- De participer aux dispositifs de type « école ouverte » qui accompagnent la vie de l'élève au sein de l'établissement en dehors du temps scolaire proprement dit.
- D'élaborer et d'animer un parcours citoyen qui permettra le respect de la laïcité et des valeurs de la République.

Concernant le suivi des élèves :

Associé(e) aux différentes équipes pédagogiques des classes dont il ou elle a la charge, le ou la CPE sera plus particulièrement attentif(ve) :

- Aux conditions d'appropriation des savoirs par les élèves. Il ou elle sera notamment force de proposition pour les temps où les élèves ne sont pas en classe, en particulier dans l'organisation des temps d'études ou dans le cadre du dispositif devoirs faits.
- Aux modalités définies de collaboration avec les professeurs principaux et les équipes pédagogiques. Il ou elle s'impliquera avec volonté dans la concertation quotidienne comme institutionnelle avec les enseignants.
- Dans le cadre du réseau, il ou elle nouera des contacts au sein du conseil école-collège comme avec les directeurs d'école pour avoir une connaissance fine des élèves dès leur arrivée au collège et assurer un suivi efficient.
- Il ou elle participera aux équipes de suivi individuel ou collectif des élèves et sera en capacité d'animer un GPDS.
- Il. Elle élaborera un pilotage du suivi des élèves, fondé sur un tableau de bord et sur des actions correctives notamment pour prévenir l'absentéisme et le décrochage scolaire.
- Il. Elle saura communiquer avec l'ensemble de la communauté éducative en maîtrisant les outils pour y parvenir notamment l'usage des espaces numériques de travail ou des logiciels de suivi des élèves en usage dans les établissements.

- Il ou elle proposera en concertation avec le/la chef(fe) d'établissement, une politique de co-éducation cohérente permettant d'intégrer les parents d'élèves à la politique éducative. Il. Elle y contribuera activement.

- Il ou elle sera force de proposition pour l'organisation des temps d'ouverture de l'établissement sur son territoire : portes ouvertes, forum...

- Il ou elle contribuera activement au suivi et à l'accueil des élèves à besoins éducatifs particuliers et des élèves allophones nouvellement arrivés en France.

Concernant l'organisation de la vie scolaire :

Avec un sens de l'engagement et une grande disponibilité, le ou la CPE en réseau d'éducation prioritaire renforcé :

- Sera prêt(e) à une présence de terrain de tous les instants afin de manifester par cette présence l'autorité éducative dont il ou elle est dépositaire auprès des élèves.

- Proposera une organisation des conditions d'accueil, des mouvements y compris dans les zones récréatives, les zones de travail et d'études collectives qui prennent en compte la sécurité des élèves particulièrement sensible en REP +.

- S'engagera dans un travail conjoint de lutte contre l'absentéisme problématique majeure de l'établissement.

- Travaillera en partenariat et sous l'autorité du/de la chef(fe) d'établissement avec les services de l'Etat en charge des missions de sécurité.

- Proposera un plan d'action prenant en compte l'ensemble des dimensions d'un climat scolaire serein et propice au travail.

- Présentera une expérience significative dans la gestion d'un service vie scolaire

- Sera capable de proposer une stratégie construite de gestion des ressources humaines qui permettent aux personnels contribuant à la vie scolaire, de statuts et de missions différents en réseau d'éducation prioritaire, de pouvoir exercer leurs missions avec efficacité et dans une perspective réfléchie de développement professionnel.

- Sera en capacité de proposer de proposer et de formaliser des outils et des actions de formation, partagés avec l'ensemble de la communauté éducative, pour assurer le bon fonctionnement du service vie scolaire.

- Sera capable, dans un tel contexte, de travailler en équipe et en complémentarité au sein d'une équipe qui peut comporter plusieurs CPE.

Profil attendu :

- connaissance du référentiel de l'Education Prioritaire et du cadre de travail,

- aptitude au travail collaboratif et à la coopération,

- réflexion didactiques et pédagogiques,

- engagement dans la formation et l'expérimentation,

- capacités d'écoute et relationnelles pour collaborer avec les élèves et les familles,

- capacité de recul et d'analyse réflexive,

- engagement pour et dans les projets spécifiques de l'Education Prioritaire et l'accompagnement des élèves : devoirs faits, accompagnement éducatif, Ecole Ouverte pendant les vacances, Cordées de la réussite, projets avec des partenaires extérieurs, projets interdisciplinaires, instances du réseau, formation des personnels du réseau, etc.